

AGIR

pour la lecture

Séance de travail sur la lecture
Montréal, le 7 mars 2002

Politique de la lecture et du livre :
des constats après trois ans

Québec 

On prépare l'avenir

Séance de travail sur la lecture
Montréal, le 7 mars 2002

**Politique de la lecture et du livre :
des constats après trois ans**

INTRODUCTION

Lorsque la dernière enquête sur les pratiques culturelles des Québécoises et des Québécois, tenue en 1999, livre ses premières données en 2000, celles-ci confirment que les auteurs de la Politique de la lecture et du livre, rendue publique en 1998, avaient bien raison de s'inquiéter de la tendance à la baisse des pratiques de lecture au Québec¹.

Les principaux constats à l'égard des habitudes de lecture

- De 1994 à 1999, on observe une baisse de la lecture des quotidiens (-5,6 points), des revues (-7,8 points) et des livres (-4,9 points) par les Québécoises et les Québécois.
- En 1998, l'utilisation d'Internet n'affecte pas le temps consacré à la lecture des quotidiens (73 %), des revues (74 %) et des livres (76 %) par les internautes québécois².
- De 1994 à 1999, la lecture de livres est en baisse plus rapide chez les hommes (10 points) que chez les femmes (-7 points).
- En 1999, les préférences littéraires des hommes (sciences, sports et bandes dessinées) et des femmes (romans, biographies et ouvrages pratiques) sont toujours aussi marquées qu'en 1994.
- En 1999, les anglophones et les allophones lisent de plus en plus en français.
- Pour les jeunes de 25 à 34 ans, la fin des études entraîne une baisse importante de la lecture, et ce, depuis 1989.

1 Les principaux constats sont tirés du rapport sur les pratiques culturelles des Québécoises et des Québécois, 1979-1999, produit par la Direction de l'action stratégique, de la recherche et de la statistique du ministère de la Culture et des Communications et devant être publié au printemps 2002.

2 CEFRIO, RISQ et BSQ, *Internet : accès et utilisation au Québec*, 1998.

Les principaux constats à l'égard des habiletés de lecture des jeunes de 15 ans³

- Les jeunes canadiens et canadiennes âgés de 15 ans fournissent un bon rendement en lecture puisqu'ils se classent au 2^e rang parmi 32 pays; les élèves québécois du même âge arrivent, quant à eux, au 3^e rang au Canada en 2000.
- Les jeunes filles sont plus habiles que les jeunes garçons en lecture dans toutes les provinces canadiennes et 32 pays.
- Au Québec, les élèves francophones et anglophones obtiennent des taux de réussite comparables en lecture, ce qui n'est pas le cas dans les autres provinces canadiennes.
- Les facteurs qui influencent le rendement en lecture sont d'ordre personnel (plaisir de lire), familial (statut socio-économique et nombre de livres à la maison) et scolaire (milieu plus discipliné et moins de perturbations).

³ Les principaux constats sont issus des résultats du programme PISA 2000 (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) auquel 32 pays ont participé. Le cycle de l'an 2000 portait principalement sur la compréhension de l'écrit (lecture) et, de façon secondaire, sur les mathématiques et les sciences des jeunes âgés de 15 ans.

THÈME 1

→ Susciter chez les jeunes, dès la petite enfance, l'éveil à la lecture et à l'écriture, de même que le goût de lire

À l'automne 2001, le MCC, en collaboration avec le MFE et Communication-Jeunesse, a élaboré un sondage⁴ auprès des personnes des services de garde du Québec, afin de connaître les effets de la formation donnée en éveil à la lecture et à l'écriture, sur les pratiques d'éveil en milieu de garde et sur l'achat et l'emprunt de livres. Le sondage a permis également de connaître les intentions de formation, d'achat et d'emprunt de livres. Finalement, le sondage nous indique l'état des collections de livres des services de garde et la perception des répondants sur le livre de littérature d'enfance actuellement offert dans le marché québécois. Léger Marketing a réalisé le sondage dont les résultats globaux sont fiables sur le plan statistique et peuvent être généralisés à l'ensemble de la population à l'étude⁵.

Par ailleurs, d'autres données du Ministère indiquent que les efforts de sensibilisation à la lecture en milieu scolaire rejoignent de plus en plus d'élèves et d'enseignants.

Les principaux constats sur les services de garde

À l'égard de la formation

- En 2001, la formation en éveil à la lecture et à l'écriture a des effets structurants sur les pratiques éducatives et la lecture.
- La formation donnée à 2 000 personnes favorise l'intégration des activités d'éveil à la lecture et à l'écriture dans les pratiques des services de garde au Québec.
- Le manque de livres/choix/matériel et le manque d'argent pour y accéder freinent le développement des pratiques d'éveil à la lecture et à l'écriture dans les services de garde.
- Les personnes formées en éveil estiment manquer de livres davantage que les autres.

4 LÉGER MARKETING, pour le compte du ministère de la Culture et des Communications, *Impacts de la formation portant sur les activités d'éveil à la lecture et à l'écriture sur l'achat, l'emprunt de livres et les pratiques d'éveil dans les services de garde du Québec*.

5 La marge d'erreur maximale de l'échantillon, pour l'ensemble des 307 personnes sondées, s'établit à plus ou moins 5,6 %, et ce, dans un intervalle de confiance de 95 %.

À l'égard de l'achat de livres

- La formation donnée en éveil à la lecture et à l'écriture a des effets positifs sur l'achat de livres en littérature d'enfance.
- La librairie est le lieu d'achat privilégié des services de garde pour les livres en littérature d'enfance.
- En très grande majorité, les personnes dans les services de garde semblent satisfaites des livres québécois en littérature d'enfance offerts dans le marché.

À l'égard de l'emprunt de livres

- La formation donnée en éveil à la lecture et à l'écriture a peu d'effets sur l'emprunt de livres en littérature d'enfance.
- Toutefois, la bibliothèque publique demeure le lieu d'emprunt privilégié des services de garde.

À l'égard du goût de lire des jeunes

- De plus en plus d'activités de sensibilisation à la lecture et d'animation de celle-ci sont réalisées, à l'intention des jeunes, en milieu scolaire au Québec (Tournée des écrivaines et des écrivains : 5 % des élèves des écoles primaires et secondaires; Réseau CJ : 250 clubs de lecture qui rejoignent 50 000 jeunes âgés de 6 à 17 ans; Médias d'information en classe : 42 écoles primaires et secondaires et 6 000 élèves).

Afin d'accroître les pratiques d'éveil à la lecture et à l'écriture, est-il pertinent :

- de poursuivre les programmes de formation destinés aux personnes qui travaillent dans les services de garde du Québec, en ciblant celles qui ont exprimé des besoins élevés de formation?*
- d'accorder un suivi auprès des personnes qui ont déjà reçu la formation en éveil, afin de maintenir l'expertise acquise et l'engagement à moyen et à long terme?*
- de resserrer les liens des intervenants en formation d'éveil avec les établissements d'enseignement qui ont pour mission de former les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance?*
- d'intégrer les objectifs d'éveil à la lecture et à l'écriture au programme éducatif des services de garde du Québec élaboré par le ministère de la Famille et de l'Enfance?*
- de poursuivre l'action concertée du MCC, du MEQ, du MFE, du MSSS et de leurs réseaux, visant à intégrer l'éveil à la lecture et à l'écriture dans les interventions auprès des familles des milieux populaires?*
- de constituer des collections de livres de littérature d'enfance pour les services de garde du Québec?*

Afin d'accroître l'achat de livres en littérature d'enfance, est-il pertinent :

- d'accentuer les efforts de promotion, auprès des services de garde du Québec, de la Sélection de livres pour enfants mise au point par Communication-Jeunesse?*
- d'inciter le réseau des librairies agréées à s'approvisionner en livres de littérature d'enfance pour répondre à la demande des services de garde du Québec?*
- de sensibiliser les services de garde aux avantages d'acheter dans les librairies agréées, auprès desquelles ils peuvent obtenir des services adaptés à leurs besoins et à leur capacité de payer?*

Afin d'améliorer les effets de la formation sur l'emprunt de livres en bibliothèque, est-il pertinent :

- de favoriser la tenue d'activités d'éveil conjointes entre les services de garde et le réseau des bibliothèques publiques pour préparer les lectrices et les lecteurs de demain?*
- d'accroître la collaboration entre les regroupements régionaux des services de garde et les CRSBP en matière d'éveil à la lecture et à l'écriture?*

Afin d'accroître le goût de lire des jeunes, est-il pertinent :

- de poursuivre les actions de sensibilisation entreprises à l'égard des milieux scolaires (Tournée des écrivaines et des écrivains, Médias d'information en classe, clubs de lecture, etc.)?*

Quelles sont les mesures ciblées que l'on pourrait mettre en œuvre à l'égard des garçons et des hommes pour augmenter leur plaisir de lire?

[illegible]

THÈME 2

→ Améliorer la qualité des services des bibliothèques publiques et la coopération entre l'ensemble des bibliothèques

« Le rôle des bibliothèques dans la société n'est plus à démontrer. Qu'il s'agisse de s'instruire, de se divertir, de s'informer ou de faire de la recherche scientifique, il est aujourd'hui essentiel d'avoir accès à des bibliothèques bien pourvues et offrant des services de qualité. L'ère de la société de l'information et de la mondialisation des échanges rend indispensables leur développement concerté et leur adaptation aux besoins des citoyens québécois en termes d'accès à des ressources documentaires riches et diversifiées⁶. »

Les principaux constats sur les bibliothèques publiques⁷

À l'égard de la fréquentation

- De 1996 à 2000, le taux de desserte de la population par les bibliothèques publiques autonomes des municipalités de plus de 5 000 habitants est passé de 73 % à 72 %, et le taux de fréquentation (32 %) n'a pas progressé⁸.
- De 1996 à 1999, le taux de desserte de la population par l'ensemble des bibliothèques publiques (91 %) et les taux de fréquentation (31 %) n'ont pas progressé au Québec.
- De 1994 à 1999, les personnes à faible (-20 000 \$) et à haut (de 60 000 \$ à 70 000 \$) revenu; les personnes âgées de 35 à 44 ans et celles âgées de 55 ans ou plus; les personnes qui ne font plus partie du marché du travail; les personnes qui ont seize années ou plus de scolarité; et les femmes, disent avoir augmenté leur fréquentation de la bibliothèque publique.
- Depuis 1989, les jeunes de 15 à 17 ans désertent la bibliothèque scolaire pour la bibliothèque municipale⁹.

6 MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, *Le temps de lire, un art de vivre : Politique de la lecture et du livre*, 1998, p. 29.

7 Les faits saillants sont tirés des données de l'enquête annuelle 1999, menée par la Direction des projets spéciaux et de la coordination sur les bibliothèques publiques au Québec, et du bilan de la Politique de la lecture et du livre, élaboré par la Direction des politiques culturelles et de la propriété intellectuelle, ministère de la Culture et des Communications, novembre 2001.

8 À ce jour, seules les données 2000 sur les bibliothèques publiques autonomes ont été compilées, ce qui ne nous permet pas de comparer la situation d'ensemble des bibliothèques publiques avec celle de 1996.

9 INRS-CULTURE ET SOCIÉTÉ, pour le compte du ministère de la Culture et des Communications, *Les jeunes et la culture, revue de la littérature et synthèse critique*, juillet 2000.

À l'égard des collections

- En 2000, le nombre de livres par habitant (2,5) dans les bibliothèques publiques progresse plus lentement que prévu.
- De 1995 à 1999, le nombre de prêts par abonné est passé de 18 à 19,4.
- Depuis 1998, les CRSBP maintiennent leur rythme d'acquisition de livres pour l'amélioration de leurs collections régionales.
- Depuis 1998, les bibliothèques publiques autonomes ont acquis 2 % de plus en livres édités au Québec.
- Depuis 1999, plusieurs municipalités (21/165) ont aboli la tarification des services de base dans leur bibliothèque. Ainsi, 42 % des bibliothèques publiques autonomes offrent maintenant la gratuité du service de base.

À l'égard de l'immobilisation

- Depuis juin 1998, le MCC a soutenu la réalisation de 40 projets de mise aux normes des bibliothèques publiques et a investi 9 479 900 \$. Au cours des prochains mois, la réalisation de 27 projets de construction, de rénovation et de mise aux normes de bibliothèques publiques est envisagée dans douze régions administratives, ce qui représente un investissement de 10,8 millions de dollars.

À l'égard de l'informatisation

- Depuis 1998, à l'aide des crédits obtenus du MCC, 48 % des bibliothèques publiques autonomes (79/165) ont procédé à l'informatisation de leurs services (huit municipalités de plus de 5 000 habitants n'ont toujours pas de catalogue informatisé).
- Les récentes fusions municipales changent la donne à propos du processus d'informatisation des bibliothèques publiques, et l'ampleur des besoins dans ces villes nouvelles n'est pas encore connue.
- En 2001, presque toutes les bibliothèques publiques du Québec offrent l'accès à Internet aux citoyennes et aux citoyens.

- L'harmonisation de la Politique de la lecture et du livre avec la Politique québécoise de l'autoroute de l'information met en lumière les enjeux de la large bande passante pour les bibliothèques publiques situées dans des écoles et des édifices municipaux. Le déploiement de la large bande passante au Québec est une priorité du gouvernement exprimée dans la Politique québécoise de l'autoroute de l'information. À l'occasion de son dernier budget, le gouvernement a créé un nouveau programme « Villages branchés du Québec » et y a injecté 75 millions de dollars. Ce programme est géré par le MEQ, en collaboration avec le MAMM et le MCC.

À l'égard de la coopération de l'ensemble des bibliothèques

- L'expérimentation de desserte des bibliothèques scolaires de cinq écoles primaires de l'Outaouais par le CRSBP, réalisée de juillet 2000 à juillet 2001, apparaît comme un succès et une avenue prometteuse de collaboration en matière de traitement documentaire, d'enrichissement des collections, de gestion informatisée de prêt aux élèves et de prêt entre bibliothèques, ainsi qu'en matière de formation des équipes locales de bénévoles¹⁰.
- Si le contexte des fusions municipales a retardé la formation de la table de concertation, initialement prévue en 1998, la coopération entre l'ensemble des bibliothèques demeure une priorité en 2002.
- La problématique du traitement documentaire commande de nouveaux efforts de concertation en 2002.
- Depuis 1998, le MCC a soutenu la création de la Grande bibliothèque du Québec en lui accordant 17 603 325 \$ pour son fonctionnement, dont 4 millions de dollars pour l'achat de livres. En 2000-2001, l'orientation immobilière et le programme d'activités et des espaces étaient adoptés pour l'immeuble de 33 000 m² au coût de 90 millions de dollars. De plus, dans le cadre du Plan triennal des immobilisations 2001-2004, des emprunts de 17,2 millions de dollars seront faits afin de financer l'acquisition de volumes et d'autres documents, et ce, dans le but d'appuyer la bonne marche de la nouvelle GBQ au moment de son ouverture.

¹⁰ COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES, *Rapport d'expérimentation d'un projet de desserte de bibliothèques scolaires informatisées à la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées (Buckingham – Région Outaouais)*, 24 juillet 2001.

Afin d'améliorer la fréquentation et la qualité des services des bibliothèques publiques québécoises, est-il pertinent :

- de maintenir l'incitatif financier du Programme de soutien au développement des collections des bibliothèques publiques autonomes, pour la gratuité des services de base?*
- de demander aux bibliothèques publiques d'accorder, à même leur budget, l'équivalent d'au moins 5 % de la subvention accordée pour l'achat de livres, à des activités de promotion de leurs services et d'éveil à la lecture, avec les services de garde?*
- de développer des connaissances sur les pratiques d'utilisation des services des bibliothèques publiques selon les divers groupes de clientèle?*

Afin de favoriser l'achat de livres et autres documents édités au Québec, est-il pertinent :

- de maintenir l'incitatif financier du Programme de soutien au développement des collections des bibliothèques publiques autonomes?*
- de demander aux Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques d'acheter prioritairement l'édition québécoise lorsqu'ils développent leurs collections?*

Afin d'accélérer la réalisation des projets d'immobilisation des bibliothèques publiques, est-il pertinent :

- de privilégier les projets des bibliothèques dont le degré d'avancement amènera une réalisation en 2002-2003?*

Afin d'accélérer l'informatisation des bibliothèques publiques, est-il pertinent :

- *de mettre en priorité l'informatisation du catalogue des bibliothèques des municipalités qui ne l'ont toujours pas fait?*
- *de terminer l'informatisation des bibliothèques affiliées du réseau des CRSBP du Québec?*

Afin d'accentuer la mise en commun des ressources entre bibliothèques, est-il pertinent :

- *d'adopter une approche stratégique planifiée avec tous les partenaires sur le territoire (directions régionales, municipalités, MRC, etc.) pour le développement des bibliothèques publiques?*
- *d'activer les travaux de la table de concertation regroupant l'ensemble des associations des bibliothèques et la nouvelle BNQ pour étudier, notamment, la problématique du traitement documentaire informatisé des collections publiques d'ici 2003-2004?*

Comment pouvons-nous contribuer à augmenter l'accès à la lecture pour les personnes qui ne lisent pas et les populations en difficulté de lecture?

[illegible]

THÈME 3

- Offrir aux citoyennes et aux citoyens une large gamme d'écrits et de livres en assurant, notamment, un large accès au livre par le renforcement des librairies sur tout le territoire québécois

Depuis l'adoption de la Politique de la lecture et du livre en juin 1998, la SODEC a mis en œuvre un programme intitulé Aide aux librairies agréées et comportant cinq volets. Dans le cadre d'*AGIR en culture et en communication*, les constats concernent le volet 2 – Aide à la modernisation – et le volet 3 – Aide à l'informatisation – de ce programme. Ces derniers volets répondent à la nature des crédits disponibles.

Quelques constats sur les librairies agréées¹¹

Aide à l'informatisation

- Depuis 1998, près de la moitié (93/211) des librairies agréées ont entrepris l'informatisation de leurs services au moyen de l'aide apportée par la SODEC.
- La création d'un site Internet informatif et transactionnel de base s'avère un besoin auquel on ne répond pas actuellement.

Aide à la modernisation

- Depuis 1998, le parc immobilier commercial des librairies agréées s'améliore plus lentement que l'informatisation des entreprises.
- Des mesures de soutien adaptées aux ressources des petites librairies sont nécessaires pour leur modernisation.
- Dans le cadre du plan d'action *AGIR en culture et en communication*, le MCC a accordé à la SODEC une somme de 500 000 \$ dans le but d'informatiser et de moderniser les librairies agréées.

¹¹ Les principaux constats sont tirés du document de la SODEC intitulé *Programme d'aide aux librairies agréées (1998-1999 à 2000-2001) - Aide à l'informatisation et à la modernisation : État de situation, constats et recommandations*, 21 décembre 2001.

Afin d'assurer aux citoyennes et aux citoyens de l'ensemble des régions du Québec l'accès à la production littéraire, est-il pertinent :

- d'accélérer l'informatisation des librairies agréées?*
- d'augmenter la part de financement de nouvelles dépenses relatives à la création d'un site Internet informatif et transactionnel de base?*
- d'accélérer la modernisation du parc immobilier commercial des librairies agréées?*
- de réviser le soutien accordé à la modernisation sous forme de prêt aux demandes d'aide financière de 10 000 \$ et moins?*

Existe-t-il d'autres mesures pour favoriser l'informatisation et la modernisation des librairies agréées du Québec?

[illegible]

LISTE DES SIGLES

BNQ	Bibliothèque nationale du Québec
BPA	Bibliothèque publique autonome d'une municipalité de plus de 5 000 habitants
BTLF	Banque de titres en langue française
BSQ	Bureau de la statistique du Québec
CALQ	Conseil des arts et des lettres du Québec
CEFRIQ	Centre francophone d'informatisation des organisations
CPE	Centre de la petite enfance
CREM	Centre de ressources en éducation aux médias
CRSBP	Centre régional de services aux bibliothèques publiques
FAI	Fonds de l'autoroute de l'information
GBQ	Grande bibliothèque du Québec
L.R.Q.	Lois refondues du Québec
MAMM	Ministère des Affaires municipales et de la Métropole
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec
MFE	Ministère de la Famille et de l'Enfance
MRC	Municipalité régionale de comté
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
PTI	Plan triennal d'immobilisation
RISQ	Réseau d'informations scientifiques du Québec
SDM	Services documentaires multimédias
SOFAD	Société de formation à distance des commissions scolaires
SODEC	Société de développement des entreprises culturelles
STC	Services techniques coopératifs

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CEFRIO, RISQ et BSQ. *Internet : accès et utilisation au Québec*, 1998, 195 p. et annexes (Collection Infomètre).
- COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES. *Rapport d'expérimentation d'un projet de desserte de bibliothèques scolaires informatisées à la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées (Buckingham - Région Outaouais)*, 24 juillet 2001, 38 p.
- DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA, STATISTIQUE CANADA ET CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (CANADA). *À la hauteur : La performance des jeunes du Canada en lecture, en mathématiques et en sciences : Étude PISA de l'OCDE - Premiers résultats pour les Canadiens de 15 ans*, décembre 2001, 93 p.
- INRS-CULTURE ET SOCIÉTÉ. *Les jeunes et la culture, revue de la littérature et synthèse critique*, étude réalisée pour le compte du ministère de la Culture et des Communications, juillet 2000.
- LÉGER MARKETING. *Impacts de la formation portant sur les activités d'éveil à la lecture et à l'écriture sur l'achat, l'emprunt de livres et les pratiques d'éveil dans les services de garde du Québec*, sondage réalisé pour le compte du ministère de la Culture et des Communications, rapport d'étude, 1^{er} février 2002.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. *Le rendement des bibliothèques publiques autonomes et leurs facteurs explicatifs*, 29 janvier 2002.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. *Le temps de lire, un art de vivre : Politique de la lecture et du livre*, 1998, 115 p.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. *Les pratiques culturelles des Québécoises et des Québécois, 1979-1999* (titre provisoire), publication prévue au printemps 2002.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. *Les pratiques culturelles des Québécoises et des Québécois, 1999, Dossier statistique*, décembre 2000.
- PIETTE, Jacques, et Christian-Marie PONS. *Les jeunes et Internet*, rapport final de l'enquête menée au Québec dans le cadre du projet de recherche international, février 2001.
- SODEC. *Programme d'aide aux librairies agréées (1998-1999 à 2000-2001) - Aide à l'informatisation et à la modernisation : État de situation, constats et recommandations*, 21 décembre 2001.
- THÉRIAULT, Jacqueline. *L'émergence de l'écrit ou l'éveil du jeune enfant à la lecture et à l'écriture, Programme Éveil à la lecture et à l'écriture : qu'est-ce que c'est?*, [En ligne], 1^{er} juin 2001, [www.petitmonde.qc.ca/eveil/default.asp].

***Culture
et Communications***

Québec

